Vice-Présidence CA

Conseil d'administration

Séance du jeudi 15 octobre 2026 à 13h

RELEVÉ DES DÉCISIONS

A l'ouverture de la séance à 13h, 27 membres étaient présents ou représentés sur les 31 membres en exercice que compte le conseil ; le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 était atteint.

TABLE DES MATIERES

1 Actualités & procès-verbal 2
2 Désignation d'une personnalité qualifiée au Conseil d'administration 3
3 Affaires réglementaires 3
4 Ressources humaines 4
5 Stratégie et gouvernance 8
6 Formation, Recherche, Valorisation 9
7 Affaires financières 12
8 Retour sur délégations du CA à l'administrateur général 16
9 Tour de table – Recueil des propositions de sujets pour l'ordre du jour du prochain CA 16

Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour :

Le Conseil d'administration approuve l'ajout du sujet « Politique partenariale de Grenoble INP-INP, UGA » à l'ordre du jour du Conseil d'administration du 15 octobre 2026.

Membres en exercices : 31

Total présents et représentés : 27

Nombre d'abstentions : 2

Nombre de voix défavorables : 7

Nombre de voix favorables : 18

⇨ *Approuvé à la majorité des membres en exercice*

1 ACTUALITES & PROCES-VERBAL

a. Procès-verbal de la séance du 11 juin 2026

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 11 juin 2026.

Total présents et représentés : 27

Nombre d'abstentions : 1

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 26

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

b. Procès-verbal de la séance du 9 juillet 2026

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2026.

Total présents et représentés : 28

Nombre d'abstentions : 2

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 26

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

c. Actualités Grenoble INP – UGA

Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.

2 DESIGNATION D'UNE PERSONNALITE QUALIFIEE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres élus et les personnalités extérieures du Conseil d'administration, désignent Monsieur Serge AUTUORI en qualité de personnalité qualifiée de cette instance.

Son mandat s'exercera sur la durée du mandat restant à courir.

Total de membres élus et de personnalités extérieures présents et représentés : 20

Nombre d'abstentions : 8

Nombre de voix défavorables : 4

Nombre de voix favorables : 8

⇨ *Approuvé à la majorité des suffrages exprimés*

3 AFFAIRES REGLEMENTAIRES

a. Nomination du directeur de la Maison de l'INP (MINP)

Le Conseil d'administration donne un avis favorable à la candidature de Monsieur Jean-François BETEAU comme directeur de la Maison de l'INP (MINP) et soumet sa nomination à l'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble, pour un mandat de 4 ans à compter du 16 octobre 2026.

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 1

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 30

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

b. Désignation d'un représentant du Conseil d'administration de Grenoble INP - UGA au Conseil de la Prépa des INP

Le Conseil d'administration approuve la nomination de Monsieur Antoine LE GRAND au Conseil du département de la Prépa des INP, comme représentant du Conseil d'administration de Grenoble INP – UGA, pour la durée de son mandat comme membre de cette instance.

Total présents et représentés : 30

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 30

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

4 RESSOURCES HUMAINES

a. Rapport social unique et base de données sociales 2025

Le Conseil d'administration approuve le rapport social unique et la base de données sociales 2025.

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 2

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 29

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

b. Campagne emploi des personnels IATS 2027

Le Conseil d'administration approuve la campagne emploi relative aux personnels IATS pour 2027, avec :

- *la création d'un poste d'ingénieur d'études*
- *l'ouverture d'un concours de technicien de la recherche et de la formation*
- *l'ouverture d'un recrutement de technicien de la recherche et de la formation au titre de l'article L352-4 du code général de la fonction publique*
- *la transformation d'un poste de technicien de la recherche et de la formation en ingénieur d'études.*

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 3

Nombre de voix défavorables : 8

Nombre de voix favorables : 20

⇨ *Approuvé à la majorité des suffrages exprimés*

c. Conditions de retour à l'équilibre (CRE) - Mesures postes IATS permanents

Le Conseil d'administration approuve la suppression de 4 postes au sein de l'Institut polytechnique de Grenoble :

- *1 adjoint technique*
- *1 assistant ingénieur*
- *2 ingénieurs de recherche*

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 1

Nombre de voix défavorables : 14

Nombre de voix favorables : 16

⇨ *Approuvé à la majorité des suffrages exprimés*

d. Prime enseignants du secondaire affectés dans le supérieur (ESAS)

Considérant que la délibération du Conseil d'administration du 11 juin 2026 prévoit que le périmètre, les critères et modalités d'attribution ainsi que le montant individuel annuel versé au titre du dispositif d'intéressement sont définis dans une délibération spécifique présentée en Comité social d'administration et votée en Conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration approuve les dispositions suivantes :

Article 1 – Objet

Dans le cadre du dispositif d'intéressement créé par la délibération du Conseil d'administration du 11 juin 2026, il est mis en œuvre un intéressement exceptionnel destiné à reconnaître l'investissement professionnel particulier des enseignants du second degré titulaires.
Cet intéressement est attribué au titre d'activités ou de responsabilités présentant un caractère significatif et allant au-delà du simple exercice des missions statutaires des agents.

Article 2 – Bénéficiaires

Peuvent bénéficier de cet intéressement les enseignants du second degré, titulaires, affectés à l'Institut polytechnique de Grenoble ayant exercé leur activité dans l'Établissement au titre de l'année universitaire 2025-2026.

Article 3 – Critères d'attribution

L'attribution de l'intéressement est appréciée au regard des critères suivants :

1. Enseignement

- *diversité des enseignements en termes de niveau, notamment l'intervention en première année, de nature des enseignements (CM, TP, TD), de publics concernés ou de pratiques pédagogiques ;*
- *participation significative à de nouvelles offres de formation ou à de nouvelles pratiques pédagogiques ;*
- *contribution au déploiement de dispositifs en faveur de la réussite des étudiants.*

2. Exercice de responsabilités

- *exercice de responsabilités administratives ou pédagogiques non reconnues par le référentiel d'équivalence horaire de l'Établissement et appréciées au regard de leur complexité, de leur nature et de leur niveau.*

Article 4 – Modalités de candidature

L'attribution de l'intéressement est subordonnée au dépôt d'une demande individuelle, selon le calendrier annuel et les modalités fixés en annexe.
La demande permet d'apprécier la contribution de l'agent au regard des critères définis à l'article 3 de la présente délibération.

Article 5 – Examen des candidatures

Les candidatures sont transmises à la Direction des ressources humaines et examinées par une commission ad hoc.
Cette commission est composée :

- *d'un enseignant du second degré membre du Conseil d'administration ;*
- *d'un membre du Comité social d'administration ;*
- *du vice-président en charge des ressources humaines ;*
- *de la vice-présidente CEVU.*

La commission examine les demandes au regard des critères définis à l'article 3 et formule un avis sur leur attribution.

Article 6 – Enveloppe budgétaire

Pour l'année 2026, le plafond de l'enveloppe consacrée au présent intéressement est fixé à 100 062 € bruts.

Les attributions sont réalisées dans la limite de cette enveloppe.

Article 7 – Montant individuel

Le montant de l'intéressement est fixé au titre de l'année 2026 à 1 299.50 € bruts maximum en année pleine, pour un enseignant exerçant à temps plein.
Le montant cumulé de la prime d'enseignement supérieur (PES) et de l'intéressement exceptionnel versé au titre de la présente délibération ne peut excéder 4 800 € bruts annuels pour un enseignant exerçant à temps plein du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

Article 8 – Modalités de versement

L'intéressement est versé après service fait, sous la forme d'un versement forfaitaire annuel.

Article 9 – Entrée en vigueur et exécution

La présente délibération entre en vigueur à compter de son approbation par le Conseil d'administration.
L'administrateur général est chargé de son exécution.
La délibération est transmise au recteur, chancelier des universités, et publiée conformément aux règles applicables.

Total présents et représentés :31

Nombre d'abstentions : 6

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 25

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

e. Plan d'actions HRS4R 2026/2029

Le Conseil d'administration approuve le plan d'action HRS4R pour la période 2026/2029.

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 12

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 19

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

5 STRATEGIE ET GOUVERNANCE

a. Bilan de Unite!

Point reporté.

b. Rapport d'activité 2025 de la Fondation Grenoble INP

Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.

c. Architecture budgétaire de l'Institut polytechnique de Grenoble

Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.

d. Point sur le projet de transformation de l'administration (PTA) – Grands processus

Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.

e. Point sur le projet de transformation de l'établissement (PTE)

Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.

f. Grandes lignes du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 100%

Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.

g. Projet stratégique d'établissement

Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.

h. Plan campus de l'Université Grenoble Alpes

Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.

6 FORMATION, RECHERCHE, VALORISATION

a. Proposition de changement de nom de l'école Grenoble INP – Pagora, UGA

Le Conseil d'administration approuve le changement de nom de l'école Grenoble INP – Pagora UGA en « École nationale supérieure de matériaux biosourcés, chimie et procédés ».

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 1

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 30

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

b. Modulation des droits d'inscription

- État des lieux de la pratique, à l'échelle nationale
- Premières propositions d'orientations pour Grenoble INP – UGA
- Méthode et calendrier de concertation à mettre en place

Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.

c. Bilan de la section disciplinaire

Point reporté.

d. Offre de formation licence et master de l'Université Grenoble Alpes : apport de Grenoble INP – UGA

Le Conseil d'administration approuve l'offre de formation licence professionnelle et master de l'Institut polytechnique de Grenoble 2027/2033, ci-dessous.

L'offre de formation par composante

La nouvelle accréditation nationale de l'offre de master 2027/2031 : mentions co-accréditées avec l'Université Grenoble Alpes et/ou l'ENSAG - UGA et l'Université Savoir Mont-Blanc, avec des diplômes délivrés en propre.

Master				Licence professionnelle
Comptabilité, contrôle, audit	Gestion des ressources humaines	Marketing, vente	Physique fondamentale et applications	Assurance, Banque, Finance
Contrôle de gestion et audit organisationnel	Management public	Génie industriel	Mécanique	
Entrepreneuriat et management de projet	Management des systèmes d'information	Sciences et génie des matériaux	Génie civil	
Finance	Management de l'innovation	Sciences cognitives	Nanosciences, nanotechnologies	
Gestion de production logistique et achats	Management et administration des entreprises	Traitement du signal et images	Electronique, énergie électrique, automatique	
Design			Informatique	
			Mathématiques et applications	
			Cybersécurité	
			Intelligence artificielle	

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 3

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 28

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

e. Règlement des admissions de la Prépa des INP 2026/2027

Le Conseil d'administration approuve le règlement des admissions de la Prépa des INP pour l'année 2026/2027.

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 2

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 29

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

f. Règlement des études du certificat de compétences IA et Application du Département Formation Professionnelle (DFP) 2026/2027

Le Conseil d'administration approuve le règlement des études du certificat de compétences IA et Application de Grenoble INP - Formation Pro, UGA, à compter de l'année universitaire 2026/2027.

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 11

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 20

⇨ *Approuvé à l'unaimité des suffrages exprimés*

g. Politique tarifaire de l'établissement en matière de formation – Tarifs du Département formation professionnelle (DFP)

Le Conseil d'administration approuve les corrections apportées à la politique tarifaire de l'établissement en matière de formation, telle qu'annexée, pour l'année universitaire 2026/2027, concernant les tarifs du département formation professionnelles (DFP).

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 3

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 28

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

h. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) 2026/2027

Le Conseil d'administration approuve les modifications apportées aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences de Grenoble INP - Ensimag, UGA et de Grenoble INP - Formation Pro, UGA, pour l'année universitaire 2026/2027.

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 3

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 28

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

7 AFFAIRES FINANCIERES

a. Approbation de la convention-cadre relative à la contribution aux activités mutualisées de l'Université Grenoble Alpes 2026/2028

Le Conseil d'administration approuve la convention-cadre relative à la contribution aux activités mutualisées de l'Université Grenoble Alpes, pour la période 2026/2028 et autorise l'administrateur général à la signer.

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 5

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 26

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

.

b. Tarifs de mise à disposition des locaux et prestations de Grenoble INP – UGA et ses plateformes – Tarifs de la Fondation Grenoble INP et de Grenoble INP Entreprises

Le Conseil d'administration approuve les modifications apportées aux tarifs de mise à disposition des locaux, des prestations et des manifestations des entités de Grenoble INP - UGA, en ce qui concerne la Fondation Grenoble INP et Grenoble INP Entreprises.

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 4

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 27

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

c. Avenant n° 1 à la convention pour la mise à disposition de locaux et de personnel avec l'Agefpi 2026/2027

Le Conseil d'administration approuve l'avenant n° 1 à la convention pour la mise à disposition de locaux et de personnel avec l'Agefpi et autorise l'administrateur général à la signer.

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 8

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 23

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

d. Création du centre de responsabilité budgétaire de la Direction Ingénierie des Projets Subventionnés Formation Recherche (DIPS)

Le Conseil d'administration approuve la création du centre de responsabilité budgétaire de la Direction de l'Ingénierie des Projets Subventionnés Formation Recherche (DIPS).

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 9

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 22

⇨ *Approuvé àl'unanimité des suffrages exprimés*

e. Admissions en non-valeur

Le Conseil d'administration propose à l'administrateur général l'admission en non-valeur des créances des clients ci-dessous, d'un montant global de 66 201,61€.

210033408	PARTICIPATION FORUM AU FORUM ENTREPRISE	1 500,00 €
210029229	droits universitaires	1 575,00 €
210024653	FRAIS SPECIFIQUES	1 800 €
210033603	IMT 18	1 982,14 €
210034198	Contrat pro	2 227,04 €
210033714	contrat pro	2 306,19 €
210032334	droit universitaires	2 394,20 €
210033883	Contrat pro	2 395,97 €
210033456	STAND FEEL /NOV 2025	2 400,00 €
210032339	droits universitaires	2 456,27 €
210027671	FORMATION SISU	2 500 €
210029278	FORMATION SISU	2 500 €
210031507	droits universitaires	2 520,00 €
210033135	droits universitaires	2 568,80 €
200001209	DROIT D'INSCRIPTION	2 643 €
210010140	LOCATION DE SALLE	3 283,00 €
210033472	IMT 17	4 785,00 €
210033515	IMT 16	11 331,00 €
210024358	Redevance	13 034,00 €

200000025	trop perçu salaire	25,6
210017579	DIFFRACTOGRAMME STANDARD	30 €
210012039	G70688:142/930/2015	31,80 €
210012692	G70688:470/930 CDE	44 €
210012865	G70688:567/930/2015	44 €
210013031	G70688:496/930/2015	44 €
210013209	G70688:658/930/2015	44 €
210013209	G70688:674/930/I4230/4500271033	44 €
210016599	BATCH METALISATION	54,60 €
210027992	Contrat VAE	60,00 €
200001725	trop perçu salaire	61,36
200001726	trop perçu salaire	82,04
210030672	Réservation salle	108,00 €
210013206	G70688:656/930/2015	132,01 €
210031753	Contrat IMT 15	141,00 €
210033401	PARTICIPATION FORUM AU FORUM ENTREPRISE	160,00 €
210026645	Location de salle pour soutenance	212,14 €
210012124	G70688:154/930/2015	227,36 €
210023875	Forum	300,00 €
210017024	ACQUISITION SMARTLAB	312 €
210025618	DROIT D'INSCRIPTION	394 €
210013026	G70688:382/930/2015	403,61 €
210026643	DROIT D'INSCRIPTION	420 €
210013200	G70688:650/930/2015	498,18 €
210013004	FORMATION MEB INTERNE	570 €
210026217	DROIT D'INSCRIPTION	582,50 €
210029228	droits universitaires	601,00 €
210033527	droits universitaires	628,00 €
210033528	droits universitaires	628,00 €
210031754	droits universitaires	823,11 €
210026402	Droits d'inscription	906,74 €
200002862	trop perçu salaire	1221,85

Total présents et représentés : 31

Nombre d'abstentions : 3

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 28

⇨ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

8 RETOUR SUR DELEGATIONS DU CA A L'ADMINISTRATEUR GENERAL

La synthèse du retour sur délégations du CA à l'administrateur général présentée concerne :

- 0 décisions administratives et financières,
- 33 conventions,
- 5 conventions internationales,
- 61 contrats et conventions de recherche,
- 36 marchés conclus par la DAFA
- 0 marchés conclus par la direction du patrimoine
- 0 adhésions
- 0 cotisations

Cette synthèse est présentée aux administrateurs pour information.

Point non soumis à délibération

9 TOUR DE TABLE – RECUEIL DES PROPOSITIONS DE SUJETS POUR L'ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN CA

Sujet non traité.

==========

Etienne GHEERAERT

Vice-président du Conseil d'administration en charge de la stratégie, des RH et du DD&RS